

Beauvais, le 17 juin 2010

CHS – DI

du 17 juin 2010



- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 janvier 2010**
- **Examen de la note d’orientations nationales pour 2010**
- **Approbation du programme d’intervention 2010**
- **Compte-rendu du groupe de travail sur les registres hygiène et sécurité et des accidents de service du 22 février 2010**
- **Budget 2010**
- **Présentation du rapport de 2009 de médecine de prévention**
- **Examen des visites de sites inspecteur hygiène et médecin**
- **Questions diverses**

Le 17 juin 2010, le Comité d’Hygiène et de Sécurité Départemental Interdirectionnel de l’Oise s’est réuni à Beauvais.

Préalablement aux débats une déclaration liminaire a été lue par vos représentants FO DGFIP. Nous y dénonçons en particulier les risques psycho-sociaux et la souffrance au travail dans le contexte actuel de fusion, de Révision Générale des Politiques Publiques et de remise en cause des droits à la retraite (disponible sur www.fo-dgfip-sd.fr/060/).

L’élaboration d’un calendrier annuel de tenue des sessions de CHS-DI et des groupes de travail y afférant, proposée dans notre déclaration liminaire, a été acceptée par la Direction.

Approbation du programme d’intervention 2010


FO DGFIP est intervenue quant à l’absence de perspectives concernant le développement durable et de réelles mesures permettant de prendre en compte la souffrance au travail.

Il a été rappelé la nécessité de permettre à tous les agents de participer aux différentes sessions de formations offerte dans le cadre du CHS. Une décentralisation des formations est possible dès lors que le nombre d’agents postulant sur un site est suffisant. La liste des formations inter-directionnelles est disponible sur notre site web local, avec le compte-rendu de ce CHS.

Compte-rendu du groupe de travail sur les registres hygiène et sécurité

FO DGFIP avait déploré l'absence de plus de 50% des registres hygiène et sécurité lors du dernier groupe de travail. Aussi nous demandons à ce que les registres de l'ensemble des administrations financières soient présentés dès le 6 septembre 2010, date de la réunion du prochain groupe de travail.

Budget 2010



FO DGFIP souhaite qu'une précision soit apportée dans ce comité quant au financement des travaux qui incombent aux Directions : rayonnages, stores, désamiantage, travaux électriques, vestiaires.... FO DGFIP ne souhaite pas s'opposer systématiquement à de telles demandes mais a contrario le budget du CHS-DI ne doit pas servir de budget annexe de fonctionnement pour les Directions.

C'est pourquoi certaines dépenses relevant du budget des Directions font l'objet de réserves de la part de toutes organisations syndicales. Elles seront réexaminées au CHS du mois d'octobre au vu des crédits restant disponibles.

FO DGFIP a demandé :

- un chiffrage de la signalétique pour les lieux de rassemblement, indispensable pour les plans d'évacuation incendie,
- une étude hygrométrique avant travaux du rez-de-jardin de Compiègne (humidité, moisissures).

FO DGFIP a proposé le financement d'affiches de prévention des risques, par exemple les gestes préservant le dos, pour l'ensemble des sites. Ce projet de campagne d'affichage sera débattu au CHS du mois d'octobre.

Rapport 2009 du médecin de prévention

Le Docteur Poujol nous a annoncé qu'elle siégeait aujourd'hui pour son dernier CHS. Son remplacement a fait l'objet d'un appel à candidature en février 2010 et, à ce jour aucun remplaçant n'est pressenti.

Quid du suivi de la médecine de prévention ? ? ?

Si FO DGFIP se félicite que plus de 20% des agents aient été vus en visite médicale en 2009, force est de constater que les collègues sont nombreux à ne pas avoir vu le médecin du travail depuis plus de 10 ans. Il va sans dire que cette situation s'aggravera encore énormément avec l'absence de remplacement du Docteur Poujol.

Dans le cadre de la surveillance périodique, FO DGFIP s'interroge sur la lenteur de la communication entre l'accident de service et le moment où le médecin est informé, empêchant du coup celui-ci d'effectuer un suivi pertinent de l'agent.

Enfin, FO DGFIP déplore l'absence quasi systématique dans les postes des affichages obligatoires :

- membres du CHS,
- collègues en charge de l'organisation de l'évacuation lors d'un incendie.



Examen des visites de sites IHS et MP

Les visites de sites effectuées par l'Inspecteur Hygiène et Sécurité et le Médecin de Prévention ont été examinées. Les sites de Sérifontaine et Neuilly-en-Thelle ont fait l'objet d'une visite en novembre 2009. Suite à ces visites la Direction a reconnu que l'aménagement des caisses des postes ruraux devait être revu et faire l'objet d'une étude ergonomique.

Questions diverses

- 1) Isabelle Bouillon, actuellement Agent Chargée de la Mise en Œuvre, sera remplacée dans ses fonctions suite à sa mutation à la trésorerie de Beauvais Amendes. FO DGFIP se satisfait que le poste reste pourvu à temps plein.
- 2) FO DGFIP a insisté sur le fait que les toilettes sont trop peu nombreux pour les agents du SIP de Creil : deux WC pour l'ensemble des agents ! Aucune amélioration possible pour le moment, la Direction propose d'aller à l'étage chez les collègues...
- 3) Malgré la disparition inexpliquée du président de séance, FO DGFIP veillera à ce que :
 - la communication plus que tardive des plans de coordination des travaux comme à Creil et Compiègne, ne se répète pas pour les travaux à venir !
 - des caméras soient orientées vers les box de réception à Compiègne afin de permettre aux agents d'exercer leur métier en toute sécurité.
 - l'entretien des VMC, des extincteurs et des installations électriques fasse l'objet d'un réel programme de suivi.

***Vos représentants vous rappellent que les registres Hygiène et Sécurité doivent être tenus à votre disposition dans les services. Vos remarques et doléances en matière d'hygiène et de sécurité peuvent y être portées librement.
Tous les registres sont examinés. Pensez y !***

Vos représentants FO en CHS-DI :

Lydia THIEL, SIE Compiègne Nord
Patrick SYS, DDFiP (redevance)
Marie-Christine RAYAUME, DDFiP (ERD)
Kevin INVERNIZZI , DDFiP (contrôle fiscal)

BULLETIN D'ADHESION

NOM : Prénom :

Grade : Echelon : Quotité de travail :%

AFFECTATION :
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (FO DGFIP)

Fait à, le
(signature)

⇒ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu

A retourner à : Maryse COZETTE, trésorerie de Creil Municipale
